

LICENCE PROFESSIONNELLE en alternance MÉTIERS DE LA GRH - ASSISTANT

Objectifs de la formation

- ▶ Période en entreprise d'une durée minimum de 6 mois.

- ▶ La licence regroupe un public « mixte » d'étudiants en **formation initiale ou en formation continue**.

- ▶ **Taux de réussite** : entre 97% et 100% selon les années

- ▶ **Taux d'insertion** : Tous les étudiants sont en emploi dans l'année suivant la formation.

La Licence professionnelle Métiers de la GRH-assistant a pour objectif principal de former des généralistes de la gestion des ressources humaines, d'un niveau de qualification intermédiaire entre le DUT GEA option Ressources humaines et les Masters existants dans cette spécialité.

Opérationnels et autonomes dès leur insertion professionnelle, les titulaires de la licence professionnelle doivent être capables de conseiller et de seconder les responsables d'entreprises dans les domaines relatifs aux ressources humaines.

Les diplômés de la licence sont en mesure d'assurer, sous l'autorité de leur supérieur hiérarchique (DRH, RRH, directeur ou secrétaire général) l'ensemble des activités découlant de l'administration du personnel (gestion des contrats, des temps, des effectifs, de la paie et des charges sociales). Ils peuvent participer également à la gestion des personnes (recrutement, évaluation, formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, gestion de la mobilité) ainsi qu'à la gestion des relations sociales.

Métiers et insertion professionnelle

Les métiers visés en début de vie professionnelle dépendent du niveau de structuration de la fonction RH dans l'organisation.

- Dans les organisations où la fonction est déjà structurée : Assistant / Adjoint du DRH, du responsable « paie et administration du personnel » ou du responsable de la formation, du recrutement, de la gestion de l'emploi, des relations sociales ; Collaborateur spécialisé de cabinets d'expertise comptable, de cabinets de consultants en gestion des ressources humaines, ...
- Dans les organisations où la fonction n'est pas structurée : Assistant / Adjoint en charge de la gestion des personnes, avec délégation variable de responsabilités ; Assistant / Adjoint du secrétaire général, du Directeur Général ou du Président Directeur Général.

À terme, une évolution vers des postes de niveau supérieur est possible : Directeur des ressources humaines, Responsable administratif du personnel, Secrétaire général en charge de la gestion du personnel, Responsable de la gestion de l'emploi et des carrières, Responsable du recrutement, ...

Après leur formation, les étudiants s'insèrent rapidement sur le marché du travail. Selon l'enquête réalisée en 2017 par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP), 88% des diplômés de 2015 étaient toujours en emploi trente mois après la fin de leur formation. Ces jeunes actifs estiment qu'il y a une forte adéquation de leur emploi actuel avec la formation.

Organisation de la formation

D'une durée de 12 mois, les enseignements sont assurés à raison d'une ou deux semaines par mois de formation. La durée minimum de la période en entreprise (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage, ...) est de 6 mois.

Les enseignements sont dispensés par des professionnels (50%), des enseignants et des enseignants-chercheurs.

Contenu de la formation

Unités d'enseignement (UE)	Matières	
UE1 Formation générale	Module 1	Psychologie sociale, influence du comportement, stress et santé au travail, méthodologie statistique
	Module 2	Expression et communication, management de projet
	Module 3	Langues vivantes
	Module 4	Informatique et NTIC
UE2 Enseignements fondamentaux	Module 5	Gestion des Ressources Humaines dans les PME et stratégie RH
	Module 6	Encadrement juridique des relations de travail : droit du travail, droit social, juridiction du travail
	Module 7	Autres approches du travail : économie du travail, sociologie du travail et des organisations
	Module 8	Comptabilité générale et des Ressources Humaines
UE3 Enseignements professionnels	Module 9	Administration du personnel : gestion des effectifs et des temps, gestion des rémunérations et paie
	Module 10	Gestion de l'emploi : recrutement, GPEC, formation professionnelle
	Module 11	Relations et communication internes : gestion des instances représentatives du personnel, communication interne, marketing RH
	Module 12	Conditions de travail : prévention des risques professionnels, sécurité, qualité de vie au travail
UE4 Projet tutoré	Méthodologie et soutenance	
UE5 Mémoire professionnel	Méthodologie et soutenance	

Conditions d'admission

Deux voies de recrutement sont ouvertes, l'une en formation initiale, l'autre en formation continue.

- En formation initiale, la licence professionnelle Métiers de la GRH-assistant s'adresse à des étudiants titulaires d'un DUT, BTS, Bac+2 ou plus.
- En formation continue, la licence professionnelle est ouverte aux salariés comme aux demandeurs d'emploi ayant une première expérience de la fonction RH, acquise en entreprise privée, dans le secteur public ou parapublic ou dans un cadre associatif.

Les personnes ne possédant pas l'un des diplômes normalement requis pour accéder à la licence Métiers de la GRH-assistant, peuvent y être admises sur validation des acquis professionnels (VAP). Elles peuvent être dispensées, sur leur demande, d'une partie de la formation, après examen de leurs parcours personnel et professionnel.

Les professionnels de la fonction ressources humaines peuvent obtenir tout ou partie du diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Contact pour les candidats relevant de la formation continue :

Service de la formation continue

formation.continue@univ-ubs.fr

Tél. : 02 97 87 11 30

L'admission en licence professionnelle Métiers de la GRH-assistant se fait sur dossier et sur entretien.

► Inscriptions :

À partir de février, via internet sur le portail d'inscription de l'Institut de Management (www.univ-ubs.fr)

► Plus d'informations :

Institut de Management
Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion
Campus de Tohannic
BP 573
56017 Vannes Cedex
Tél. : 02 97 01 26 73
www.facultedseq.univ-ubs.fr